



## **Travaux sur le pont barrage de la RD 238 à Caderousse Du 4 juin au 13 juillet 2018**

A compter du lundi 4 juin 2018, le Conseil départemental de Vaucluse va réaliser des travaux de réfection du pont de la RD 238 franchissant le barrage de Caderousse sur le Rhône.

Ces travaux concernent ce qu'on appelle les « superstructures » (chaussées et trottoirs) empruntées par les véhicules. Ces aménagements vont ainsi conduire à la démolition puis à la réfection de la chaussée, au remplacement de l'étanchéité du tablier et des trottoirs, ainsi qu'au changement des joints de chaussée.

**Les travaux, d'une durée de six semaines, se dérouleront du 4 juin au 13 juillet 2018.** Ils vont entraîner **une coupure totale** de la circulation sur cet axe qui est plus particulièrement emprunté pour desservir le site de Marcoule. **Une déviation sera mise en place dans les deux sens.**

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département de Vaucluse, à travers ses services : la DISR (Direction des Interventions et de la Sécurité Routière), et la maîtrise d'œuvre est assurée par le centre routier d'Orange qui dépend de l'agence routière de Vaison-la-Romaine.

Ces travaux sont cofinancés par le Département de Vaucluse et la CNR (Compagnie Nationale du Rhône). Montant total de l'opération: 250 000€.